

tante de cette nouvelle poussée en vue d'obtenir des résultats significatifs dans les domaines du désarmement et du contrôle des armements, sorte de nouveau départ pour la nouvelle décennie, comme il en est fait mention dans le communiqué de l'OTAN du 14 décembre 1979.

La question sied particulièrement bien au processus de la CSCE. Il s'agit là d'un heureux mariage de propositions pratiques assorties d'avantages concrets et visibles et lié à un idéalisme ou optimisme qui touche l'imagination des gens: l'une des principales caractéristiques de la CSCE est son rôle en tant que générateur d'une psychologie positive. De part et d'autre, on semblait généralement croire que la corbeille politique de la CSCE, sous la rubrique générale des mesures propres à renforcer la confiance, pourrait se prêter à des réalisations très importantes susceptibles de contribuer grandement à l'assainissement du climat et à l'extension du dialogue en Europe, objectifs essentiels sous-jacents au processus de la CSCE. S'il était possible de limiter les manœuvres militaires—ou de les «contenir», pour utiliser le terme technique—et de les rendre entièrement prévisibles et visibles, alors tous seraient rassurés davantage. Cela signifierait également que les mouvements de troupes non associés aux exercices militaires seraient davantage mis en évidence et donc plus difficiles à réaliser. Toutes ces mesures contribueraient grandement à réduire la tension en Europe.

Une autre proposition, mise de l'avant par la France, a également suscité beaucoup d'intérêt. Elle prévoit la tenue d'une conférence sur le désarmement en Europe qui serait précédée de plusieurs phases dont la première serait l'établissement d'une série de mesures propres à renforcer la confiance. La conférence se limiterait aux forces conventionnelles, perspective particulièrement attrayante une fois de plus pour le bloc occidental qui se préoccupe tout particulièrement du déséquilibre actuel de ces forces. La proposition prévoit en outre l'application des recommandations de la conférence à une région s'étendant de l'Atlantique à l'Oural, une vaste entité géographique qui reprendrait le concept gaullien de l'Europe. On peut toutefois penser qu'une telle approche sera reçue avec une certaine tiédeur à Moscou.

Trois corbeilles

Toutes les parties sont tombées d'accord sur un point important, savoir que le processus de la CSCE devrait se poursuivre sur la base de l'équilibre entre les trois grands secteurs ou «corbeilles». Bon nombre d'Occidentaux craignent qu'une surcharge de la corbeille politique, même en l'assortissant de certaines propositions particulièrement attrayantes, aurait pour effet de détourner l'attention de la corbeille III intitulée «Coopération dans les domaines humanitaires et autres.» Il s'agit là d'un élément clé pour la discussion des droits de la personne et du point sur lequel l'Union soviétique éprouve le plus de difficultés à faire preuve d'impartialité, étant donné notamment les réactions étonnantes et spontanées qu'a suscitées la publication de l'Acte final d'Helsinki en URSS et dans les autres pays d'Europe de l'Est. Des groupes ont surgi de presque partout dans ces sociétés fermées exigeant des gouvernements qu'ils dressent le bilan de leurs activités comme suite aux engagements